

Lanrivain

Infos

année
2020





LE MOT du MAIRE



Mesdames et Messieurs,
Chers amis.

Les premiers jours de l'année sont l'occasion pour chacun d'entre nous, de souhaiter ses meilleurs vœux aux personnes qui nous sont chères.

A chacune et à chacun d'entre vous, en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2021.

Compte tenu des circonstances sanitaires, l'année 2020 a été particulière à bien des égards. La Covid a bouleversé notre monde, nos habitudes, notre vie. Au delà des difficultés que nous traversons, elle a souligné notre solidarité. Nos commerces de proximité, nos associations ont vécu une année difficile. Nous serons présents pour les soutenir.

Dans cette morosité générale, l'équipe municipale a porté des projets et continuera de le faire durant toute cette nouvelle année (rénovation de la toiture du presbytère, amélioration des sanitaires au terrain de foot, restauration de vitraux à l'église, implantation d'une antenne 4G, déploiement de la fibre optique, travaux de voirie...).

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour le nettoyage du bourg, du cimetière, des chemins de randonnée...

Je remercie également les agents municipaux pour leur dévouement durant toute cette période difficile.

En ce début d'année, la campagne de vaccination nous permet d'envisager une fin à cette crise sanitaire, c'est cet espoir qui doit nous porter. Que l'année 2021 marque le retour de nos relations sociales sans restriction, le retour de nos activités sportives, culturelles et de loisirs qui sont si essentielles pour notre équilibre personnel.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères.

Belle année à tous.

Philippe LE JONCOUR, maire

Sommaire

- p. 2 **Edito**
- p. 3 **Elections municipales**
- p. 4 **Budget primitif**
- p. 7 **CCKB**
- p. 8 **Etat civil**
- p. 9 **Infos diverses**
- p. 10 **Vie de la commune**
- p. 11 **Nos commerces**
- p. 12 **Visite des doyens**
- p. 13 **Commémorations**
- p. 14 **Travaux et entretiens**
- p. 18 **Notre école communale**
- p. 20 **La parole aux associations**
- p. 30 **La pluviométrie locale**
- p. 31 **Incivilités**
- p. 32 **Les reines de Lanrivain**

Photos de couverture

- Porte condamnée par le lierre à «Croas Kerbellec»,
- Pan de mur à «Saint-Antoine»,
- Vache dans un champ de pâture à «Guern ar Moc'h»,
- Détail du vitrail nord du chœur de la chapelle du «Guiaudet»,
- Fenêtre du mur sud de la nef de la chapelle de «St-Antoine»,
- Chêne perdant quelques branches à «Guern ar Moc'h»,
- Détail du vitrail sud de la chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle de «Lannégant»,
- Grand hêtre en direction de Trémargat,
- Détail de la sculpture d'Amandine GURUCEAGA à St-Antoine,
- Statue surplombant le porche de la chapelle du «Guiaudet»,
- Bergerie circulaire au «Danouët»,
- Menhir de «Leurmin»,
- Arcades de «Kerbastard».

Dimanche 15 mars 2020 : situation inédite à Lanrivain, les électeurs se sont rendus dans les isolements pour élire non plus 15 mais 11 conseillers municipaux. Passée sous la barre des 500 habitants, la représentativité de la commune s'en trouve modifiée. Sur 347 inscrits, 255 électeurs se sont déplacés (taux de participation de 73,49 %). La situation sanitaire a eu un impact indéniable sur le scrutin avec un taux d'abstention de 26,51 %, contrairement à 2014 où le taux de participation était de 93 %.



▲ Photo (de gauche à droite) : Sylvie STEUNOU, Denis CHELIN, Anne Le GALL, Philippe Le JONCOUR, Alain JOANNOT, Zofia PINSON, Annie Le ROLLAND, Bruno RAOULT, Héléna PERCHOC, Jean-François THOMAS, Fabienne PAMPANAY

ORGANISATION municipale :

Maire :

Philippe Le JONCOUR

1^{ère} adjointe :

Fabienne PAMPANAY,
élue en charge de l'école, de l'action sociale.

2^{ème} adjointe :

Sylvie STEUNOU,
élue en charge de la communication, déléguée communautaire.

3^{ème} adjoint :

Alain JOANNOT,
élu en charge du patrimoine bâti, de la gestion des espaces verts et du sport, de la jeunesse et des associations.

Conseillère déléguée :

Anne Le GALL,
élue en charge de la voirie.

Commission Ecole

(élue en charge :
Fabienne PAMPANAY)
Sylvie STEUNOU, Anne Le GALL,
Bruno RAOULT

Commission Action sociale

(élue en charge :
Fabienne PAMPANAY)
Jean-François THOMAS,
Zofia PINSON, Denis CHELIN,
Annie Le ROLLAND

Commission Sécurité routière

(élu en charge :
Philippe Le JONCOUR)
Héléna PERCHOC,
Jean-François THOMAS

Commission Voirie

(élue en charge : Anne Le GALL)
Denis CHELIN, Bruno RAOULT,
Jean-François THOMAS,
Annie Le ROLLAND,
Héléna PERCHOC

Commission Bâtiments

(élu en charge : Alain JOANNOT)
Annie Le ROLLAND,
Sylvie STEUNOU, Jean-François
THOMAS, Bruno RAOULT

Commission Appel d'offres

(élu en charge :
Philippe Le JONCOUR)
Titulaires : Zofia PINSON,
Denis CHELIN,
Fabienne PAMPANAY,
Anne Le GALL, Héléna PERCHOC
Suppléants : Sylvie STEUNOU, Alain
JOANNOT,
Jean-François THOMAS,
Annie Le ROLLAND, Bruno RAOULT

Commission communal des Impôts Directs

(élu en charge :
Philippe Le JONCOUR)
Titulaires : Denis CHELIN,
Zofia PINSON, Héléna PERCHOC,
Annie Le ROLLAND,
René Le PRE, Jean HAMONOU
Suppléants : Fabienne PAMPANAY,
Alain JOANNOT, Bruno RAOULT,
Jean-François THOMAS,
Michel Le MENER,
Jean-Yves DOLO

Commission Sport, tourisme, fleurissement

(élu en charge : Alain JOANNOT)
Sylvie STEUNOU,
Anne Le GALL, Bruno RAOULT,
Annie Le ROLLAND,
Jean-François THOMAS -
Commission ouverte aux habitants
volontaires dans le cadre de chantiers
citoyens

Commission Communication

(élue en charge : Sylvie STEUNOU)
Fabienne PAMPANAY,
Bruno RAOULT, Anne Le GALL,
Annie Le ROLLAND

Autres informations :

Référent « frelons asiatiques » : Jean-François THOMAS
(suppléante : Sylvie STEUNOU)

Représentants syndicat de gendarmerie de St-Nicolas du Pélem : Denis CHELIN,
Zofia PINSON (titulaires), Alain JOANNOT, Fabienne PAMPANAY (suppléants)

BUDGET prévisionnel 2020

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	152 930,00 €	Atténuations de charges	48 000,00 €
Charges de personnel	213 870,00 €	Produits des services, du domaines et ventes	21 950,00 €
Atténuations de produits	500,00 €	Impôts et taxes	199 500,00 €
Autres charges de gestion courante	44 396,37 €	Dotations et participations	180 050,00 €
Total des dépenses de gestion courante	411 696,37 €	Autres produits de gestion courante	35 500,00 €
Charges financières	20 000,00 €	Total des recettes de gestion courante	485 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 200,00 €		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	432 896,37 €	Total des recettes réelles de fonctionnement	485 000,00 €
Virement à la section d'investissement	49 436,63 €		
Opérations d'ordre	2 667,00 €		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	52 103,63 €		
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	485 000,00 €	Total des recettes de fonctionnement	485 000,00 €

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Extension cimetière	1 905,00 €	Subventions d'investissement	83 700,00 €
Ecole	3 945,00 €		
Terrain au Guiaudet	1 500,00 €	Total des recettes d'équipement	83 700,00 €
Sécurité du Bourg	21 270,00 €	Dotations et réserves	172 513,43 €
Bâtiments communaux	31 800,00 €	Dépôts et cautionnements	2 500,00 €
Total des dépenses d'équipement	60 420,00 €	Total des recettes financières	175 013,43 €
Remboursement d'emprunts	205 500,00 €	Total des recettes réelles	258 713,43 €
Total des dépenses financières	205 500,00 €	Virement de la section de fonctionnement	49 436,63 €
Total des dépenses réelles	265 920,00 €	Opérations d'ordre	2 667,00 €
Opérations d'ordre	1 920,00 €	Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement	52 103,63 €
Total des dépenses d'ordre	1 920,00 €	Amortissements	1 920,00 €
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	267 840,00 €	Total des recettes d'ordre	54 023,63 €
Restes à réaliser 2019	13 540,00 €	Total des recettes d'investissement de l'exercice	312 737,06 €
		Solde d'exécution positif reporté de 2018	12 852,37 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	281 380,00 €	Total des recettes d'investissement cumulées	325 589,43 €

Le 9 mars 2020, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget primitif de la commune. La section de fonctionnement s'équilibre à 485 000 €. Les charges de gestion courante représentent presque 85% des dépenses globales de fonctionnement, dont plus de la moitié sont des charges de personnel. Si ce poste tient une place importante dans les dépenses budgétaires communales, il est à noter que le personnel communal participe pleinement au fonctionnement de la commune.

Quant aux recettes de fonctionnement, on constate depuis quelques années, une diminution nette du montant des dotations de l'Etat. Cette politique d'économie n'est pas sans conséquence sur nos

finances locales puisqu'elle impacte nos projets d'investissements.

Le poste « atténuations de charges » de 48 000 € représente la part financière qu'incombe aux communes de Peumerit-Quintin et Trémargat, pour l'emploi des secrétaires de mairie.

D'autre part, on constate que les recettes de la fiscalité locale restent relativement stables. Les taux des taxes locales sont restés inchangés depuis quelques années, les bases variant peu.

Section d'investissement : le budget prévisionnel a été voté, sans indiquer d'affectation aux 44 209,43 € en provenance du suréquilibre de la section d'investissement. Ce

dégagement financier a été laissé à l'appréciation de la nouvelle Municipalité qui l'affectera selon ses orientations décisionnelles.

En dépenses d'investissement, le remboursement de la dette représente 63 % des dépenses globales de la section (en incluant les 44 209,43 € non affectés). Les autres dépenses découlent des décisions prises par le Conseil Municipal.

En recettes d'investissement, l'excédent de fonctionnement de 49 436,63 € vient renchérir la capacité d'autofinancement de la collectivité. Les principales recettes proviennent des subventions d'équipement pour 83 700 €, et les dotations et réserves pour 172 513 € (69 000 € de FCTVA et 103 513 € d'excédent de fonctionnement capitalisé de 2019).

QUELQUES ORIENTATIONS et informations :

- Restauration des vitraux de l'église paroissiale pour un montant de 10 693,40 €. Mr Le LANNOU vitrailliste à Pontrieux a débuté les travaux.
 - Face à la crise sanitaire, le Conseil Départemental a mis en place un important plan de relance pour l'investissement public, en proposant un taux de subventionnement jusqu'à 80% sur les travaux n'excédant pas 50 000 € HT, et un taux dégressif pour les projets jusqu'à 200 000 €. Le conseil municipal a saisi l'opportunité de présenter un dossier de réfection de la toiture du presbytère avec une isolation des rampants et le remplacement des huisseries. Ce dossier a été retenu par l'octroi d'une subvention de 39 638,40 €.
 - Pour le second appel à projet réservé à des opérations de travaux s'inscrivant dans une plus-value sportive et environnementale, les conseillers ont décidé de présenter le dossier des vestiaires du terrain de foot qui consiste en la réfection de la toiture avec mise en place d'une isolation et une mise aux normes sanitaires. Pour l'heure, aucune décision n'a été rendue de la part du Conseil Départemental.
 - Mise en place d'un sens interdit au niveau de la route du grand hêtre : seuls les riverains sont autorisés à prendre cet accès.
 - Implantation d'une antenne FREE : en janvier 2018, les opérateurs, le Gouvernement et l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) ont conclu un accord pour améliorer une couverture mobile de qualité sur le territoire français. Par arrêté n°ECOI2005574A du 27 mai 2020, la commune de LANRIVAIN a été retenue afin de bénéficier de ce dispositif ciblé visant à assurer une couverture dans les zones non ou mal couvertes. L'équipe-projet du département des Côtes d'Armor a retenu notre zone touristique (saint Antoine, Toul-Goulic, base nature et nautique de Pen ar C'hoat). L'antenne sera implantée dans la parcelle, à droite, de la route menant à Toul-Goulic. Elle servira à tous les opérateurs de téléphonie et permettra de généraliser la 4G dans le secteur ciblé. Le délai de construction et de mise en place du site mobile est au maximum de 24 mois après la parution de l'arrêté ministériel.
 - Déploiement imminent de la fibre optique par voie aérienne, sur le territoire communal : il est primordial que les propriétaires de terres élaguent les arbres de leurs parcelles qui se trouvent le long des lignes téléphoniques. Ces travaux sont à effectuer impérativement pour le 15 mars 2021, dernier délai. Les règles recommandées sont : 2 mètres de part et d'autre du fil téléphonique. Passé cette date, si l'élagage n'est pas réalisé ou insuffisamment réalisé sur la totalité du linéaire téléphonique, la commune y procédera à vos frais et ce, en vertu de l'article L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- D'autre part, si vous êtes dans l'incapacité de réaliser ces travaux, la commune peut organiser un élagage (par lamier) coordonné sur le territoire communal, à vos frais. Dans ce cas, il convient de prendre contact auprès de la mairie.
- Il est porté à votre connaissance que, si l'élagage n'est pas réalisé sur la totalité du linéaire téléphonique de la commune, le tirage de la fibre ne sera pas réalisé et dans ces conditions, reporté à une date ultérieure.

• Travaux de voirie : la voie communale de « Kerhos » est inscrite au programme de voirie 2021. Parallèlement, des travaux de « point-à-temps » seront réalisés sur l'ensemble de la voirie communale, ainsi que des travaux d'empierrement sur certains chemins d'exploitation. Pour préserver notre réseau routier, il est préférable que les végétaux n'empiètent pas sur les voies de circulation. Merci aux propriétaires de parcelles jouxtant les voies communales, de faire le nécessaire.

• Perception d'une aide financière de la CCKB, pour les travaux réalisés à la salle des fêtes : le conseil communautaire lors de sa séance du 03 décembre 2020, a octroyé une subvention d'un montant de 25 768,64 € à la commune de Lanrivain, pour les investissements d'aménagement de la salle destinés à des fins musicales, théâtrales et chorégraphiques. Cette subvention se décline de la façon suivante : subvention à hauteur de 80 % des études acoustiques préalables à l'amélioration phonique des locaux,

dans la limite d'une dépense subventionnable de 5000 € HT (subvention perçue de 1712 €), et prise en charge à hauteur de 50 % des coûts supplémentaires liés aux travaux s'inscrivant dans la démarche prescrite par la CCKB, dans la limite d'une dépense subventionnable de 50 000 € HT (soit 24056,64 € de subvention).

DU NOUVEAU à KERNE UHEL

Après 35 ans de présidence au Syndicat Mixte de Kerné Uhel (SMKU) et 2 ans au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Kreiz Breizh (SMAEPKB), Jean-Yves PHILIPPE a passé la main.

• Le **SMAEPKB** dont le but est la gestion des canalisations du réseau d'eau, regroupe les communes de 4 secteurs (Argoat, St-Nicolas du Pélem, Centre Bretagne et St-Maudez) plus 3 communes qui en forment un 5ème (depuis 2020), lesquelles sont Gouarec, Rostrenen et Plouguernevel. Y siègent 52 délégués. Le bureau est désormais, composé d'un président (Alain KERBIRIOU de Plélauff), 5 vice-présidents (1 par secteur), 10 membres (2 par secteur).

* Le **SMKU** gère la production d'eau. Ce syndicat est composé de 52 délégués communaux. Le nouveau bureau est présidé par Guillaume ROBIC, Maire de Rostrenen, assisté de 3 vice-présidents (Jean-Yves ROLLAND de Callac, Marc VIDCOQ de St-Caradec et Bruno RAOULT de Lanrivain) et de 10 membres.

Un point sur les travaux :

A l'usine de St Antoine, d'importants travaux de rénovation des installations sont en cours ainsi que des améliorations des process de traitement. Ces travaux ont pris du retard et ont engendré des coûts supplémentaires dûs à la COVID-19. Sur les canalisations, des travaux de renouvellement et de conception de nœuds de sectionnement sont effectués pour mieux appréhender les réparations et assurer une interconnexion entre les réseaux. Cela doit permettre une distribution optimale de l'eau sur tout le département.

➤ Toutes les infos sont consultables en mairie.

Qualité et prix de l'eau :

100% des analyses bactériologiques et physico-chimiques sont conformes à la réglementation. Au niveau du taux de nitrates, il varie entre 7 et 15 mg/l.

Sur le territoire du SMAEPKBA (St Nicolas du Pélem), 7 communes sont adhérentes. La population desservie est de 4700 habitants. La SAUR est le distributeur pour 2384 foyers.

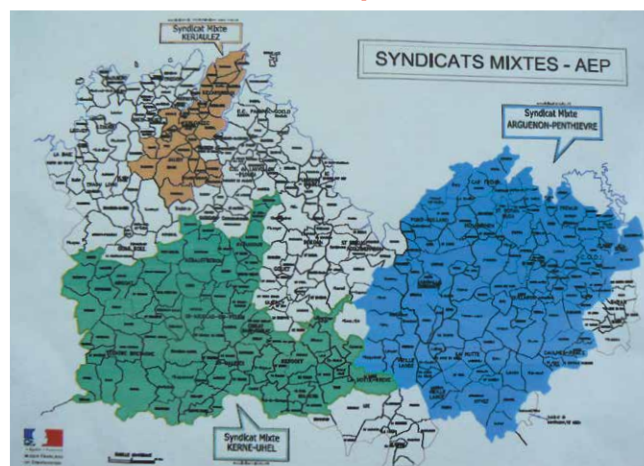
Les abonnés domestiques ont consommé 228 491m³ d'eau, soit environ 120m³ par branchement.

En moyenne, la facture s'élève à 309.83€ (soit 2,58€ /m³).

Syndicat Mixte d'Adduction en eau Potable du KREIZ BREIZH ARGOAT



Sud-Ouest du département



QUOI DE NEUF DE LA CCKB :

L'année 2020 aura été marquée par un événement mondial : la pandémie du coronavirus. Cette crise du COVID-19 a bouleversé notre quotidien, nos habitudes, nos comportements...

Face à la déclaration d'urgence sanitaire, les collectivités territoriales ont dû s'adapter, s'organiser pour y faire face et assurer la continuité des services publics dans ce contexte anxiogène.

Prévues les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales se sont finalement tenues le 15 mars et le 28 juin (pour 5 des 23 communes de la CCKB pour lesquelles le résultat du premier tour n'avait pas été conclusif). Jamais une élection locale n'avait dû être interrompue de la sorte. L'attente de l'installation des nouveaux maires a eu pour conséquence de reporter l'installation du conseil communautaire au 17 juillet 2020.

Lors de cette séance, Sandra LE NOUVEL a été élue Présidente de la CCKB. Elle succède à Jean-Yves PHILIPPE après douze années de présidence.

La Présidente a présenté le 27 juillet le nouvel exécutif de la structure dont le conseil communautaire est aujourd'hui composé de 40 membres (34 lors de la dernière mandature) :

Six commissions thématiques ont été mises en place par la suite. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Elles ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais elles représentent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau et/ou du conseil.

- Culture, Vie associative, Communication
- Economie, Développement du territoire
- Environnement, Politique des déchets
- Numérique
- Services à la population, Enfance Jeunesse, Mobilités
- Tourisme, Urbanisme

Le budget principal 2020 a été voté sous l'ancienne mandature, en mars dernier. Il s'équilibre à hauteur de 14 190 620 € en fonctionnement et 6 876 866 € en investissement. Les taux d'imposition votés au niveau intercommunal sont restés inchangés depuis la réforme fiscale liée à la suppression de la taxe

Présidente :

Sandra Le NOUVEL :

1^{er} Vice-Président

Jean-Yves PHILIPPE

Développement culturel et associatif

2^{ème} Vice-Président

Guillaume ROBIC

Coordination culturelle, animation associative, communication

3^{ème} Vice-Président

Jérôme LE JART

Attractivité et développement économique

4^{ème} Vice-Présidente

Rollande LE BORGNE

Services à la population

5^{ème} Vice-Président

Daniel LE CAËR

Urbanisme - Habitat

6^{ème} Vice-Président

Thierry TROËL

Economie, filières et développement du territoire

7^{ème} Vice-Président

Georges GALARDON

Déploiement numérique

8^{ème} Vice-Présidente

Magalie CORGNIEC

Développement numérique

9^{ème} Vice-Président

Rémy LE VOT

Enfance jeunesse - Mobilités

10^{ème} Vice-Président

Raymond GELEOC

Politique des déchets

11^{ème} Vice-Président

Eric BREHIN

Environnement

12^{ème} Vice-Président

Martine BOU-ANICH

Développement touristique

1^{er} conseiller délégué

Alain CUPCIC

Innovation, coopération

2^{ème} conseillère déléguée

Marie-Claude

LE TANNO-GUEGAN

Insertion, solidarités

Conseiller référent

Alain GUEGUEN

référent au Pays COB, pour les services publics et rapporteur du budget

professionnelle, en 2010, et applicable en 2011 ainsi que pour les trois taux des ménages qui ont été maintenus sur cette période. De même, le taux de la taxe d'ordures ménagères est immuable depuis 2009 malgré une aggravation du coût du service. La rigueur dans la gestion des actions et services portés par la CCKB a permis de ne pas avoir recours à une augmentation de la pression fiscale.

Bien que retardés par la crise sanitaire, les gros investissements de cet exercice 2020 ont pu avancer : les travaux de construction de la halle et des aménagements de l'Institut des Jardins et du Paysage de Bretagne à Lanrivain ainsi que la transformation d'une maison d'habitation en annexe au musée de la Résistance en Argoat, à St-Connan, sont en phase d'achèvement. Au niveau de l'abattoir intercommunal, 250 000 € de travaux ont été réalisés suite à la mise en place d'une action de valorisation de l'élevage local. Les travaux d'extension du Parc d'Activités de Kerjean à Rostrenen, débutés en mai dernier, seront réceptionnés à la mi-décembre.

Avec l'attractivité économique, l'éolien constitue la principale ressource interne pour permettre le développement des services communautaires et le soutien au tissu associatif local. Une Société par Actions Simplifiée à associé unique « Energies Renouvelables du Kreiz-Breizh » a été mise en place avec un capital social de 200 000 €. C'est par l'intermédiaire de cette société que se valideront les partenariats en cours et à venir avec les développeurs par la prise de participation dans les sociétés créées pour le développement, la construction et l'exploitation d'équipements de production d'énergies renouvelables. La mise en place d'une maison France Service, par l'intermédiaire d'un bus itinérant avec la MSA, est en cours de labellisation. Ce bus viendra compléter l'offre, sans y porter concurrence et sillonnera l'ensemble des communes, avec des permanences fixes pour faciliter les démarches des usagers, toucher des personnes isolées et désœuvrées, notamment face à l'accès au numérique. Le démarrage est prévu courant du 1^{er} trimestre 2021.

Enfin, face à la crise sanitaire, la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh a contribué, à hauteur de 38 000 €, à la mise en œuvre du fonds Résistance de la Région afin de répondre urgemment aux difficultés immédiates des plus petites entreprises, des indépendants et des associations dont les besoins ne sont pas ou partiellement couverts par les dispositifs nationaux en place.

Puis, afin d'apporter une réponse concrète en faveur des commerces fermés du territoire, la CCKB a développé une opération, originale et innovante, « Kreizy Commerces » avec un dispositif de bons d'achat bonifiés

à 100 % (un bon acheté 20 € vaudra 40 €). La CCKB, sur sa compétence économique, a financé ce dispositif à hauteur de 40 000 euros. La vente des bons d'achat aidés auprès des commerces de la CCKB est accessible sur la plateforme www.sauvetoncommerce.fr/kreizycommerces.

Aide à l'amélioration de l'habitat :

Dans le cadre de sa compétence habitat, la CCKB propose une aide financière de 500 € pour les réhabilitations de logements dont le gain énergétique est compris entre 25% et 40%, et une prime de 1000 € si le gain est supérieur ou égal

à 40 %. Cette mesure est prolongée jusqu'en 2021. Renseignements auprès de la CCKB.

Aide financière pour les vélos à assistance électrique (VAE) : afin de favoriser les déplacements doux et réduire la pollution de l'air en incitant les personnes à utiliser des modes alternatifs à la voiture, la CCKB a mis en place une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Pour connaître les conditions d'éligibilité et les caractéristiques du vélo, il convient de se renseigner auprès de la CCKB.

Etat civil

LA DÉMOGRAPHIE de l'année 2020

> 4 naissances :

- **PARAU Ioena**
7 lotissement des Lilas
15 janvier
- **MORVAN Landry**
1 Cosquer Stoup
17 mars
- **LE GALL Louane, Marie-Anne**
23 Le rest
13 mai
- **LE LOUET QUEROU Éwenn**
12 Roharvez
23 septembre



> 9 Décès :

- **CHENU Yvonne**
épouse **GOUEVIC**
La Villeneuve
13 janvier
- **CONNAN Isabelle**
épouse **GEFFROY**
Guerlagadec
18 janvier
- **GICQUEL Marcel**
1 place de l'Église
30 janvier
- **LE FAUCHEUR Joachim**
Le Danouët
02 mars
- **GESTIN René**
4 rue des Sabotiers
23 avril
- **AKALP Süleyman**
1 rue des Mésanges
29 août
- **LARMET Marie**
épouse **TOUPIN**
3 Le Guiaudet
25 septembre
- **SCHALIT Jean**
Le Grand Launay
13 octobre
- **LE ROUX Anna**
épouse **LE JONCOUR**
16 Tachen
21 décembre



HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE



Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
Fermée au public le jeudi.

Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Bibliothèque

Vendredi de 15h à 17h, samedi de 10h à 12h.

Recensement

Les jeunes de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie. Se présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

Inscription sur les listes électorales

Se présenter en mairie avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Internet

Depuis juillet 2016, vous pouvez effectuer certaines de vos démarches en ligne sur le site internet de la commune (Demandes de copies d'acte d'état civil, recensement citoyen obligatoire, demande d'inscription sur les listes électorales, déclaration de changement de coordonnées, déclaration d'ouverture de chantier)

Cartes d'identité

Pour vos demandes d'établissement ou de renouvellement de carte d'identité, la procédure a été modifiée. Vous pouvez déposer votre dossier administratif par internet sur le site de l'ANTS. Les justificatifs et les empreintes sont relevés grâce à un système informatisé sécurisé à SAINT-NICOLAS-DU-PELEM ou à ROSTRENEN. Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de ces mairies pour cette démarche.

Cartes grises

Le système d'immatriculation des véhicules est entièrement dématérialisé. Toutes les déclarations de cessions et demandes de certificat d'immatriculation doivent transiter par le site internet de l'ANTS.
<http://ants.gouv.fr>

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 REPORTÉ À 2022 :

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants. Même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire. Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre. D'ailleurs, de nombreuses communes concernées par le recensement 2021 ont fait connaître leurs difficultés pour trouver des candidats aux fonctions d'agent recenseur.

D'autres solutions comme une collecte uniquement par internet ou la substitution par des enquêtes téléphoniques ont été étudiées mais ne permettent pas de garantir une exhaustivité de l'enquête. Un report aux mois de mai-juin a également été analysé, mais il comporte le risque que des mouvements de population, fréquents à cette période, empêchent la bonne localisation des habitants dans leur résidence principale. Par ailleurs, un tel report de plusieurs mois rendrait impossible la publication de populations légales avant la fin 2021.

En conséquence, le recensement de la population s'effectuera en 2022, en espérant que les mois qui viennent soient plus propices pour le préparer dans de meilleures conditions.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2021

> Foyer Rural

2021

	Prix commune 2021	Prix hors commune 2021
Un repas	210 €	230 €
Deux repas	290 €	310 €
Bal, Fest-noz, Fest-deiz, repas ou spectacle d'association Loto ou concours de cartes ou utilisation sans cuisine (réunion, vin d'honneur...)	140 €	150 €
Supplément chauffage en hiver	65 €	75 €
Location de vaisselle	40 €	40 €
	35 €	40 €

> Presbytère

2021

	Prix commune 2021	Prix hors commune 2021
Soirée	100 €	120 €
Réunion	40 €	45 €
Location de vaisselle	35 €	40 €

A noter pour les associations de la commune : 1 location annuelle offerte

DÉPART d'Arthur HANON

Après 18 mois passés au service des mairies de Lanrivain, Peumerit-Quintin et Trémargat, Arthur a obtenu une mutation pour un poste de secrétaire de mairie à Priziac(56).

Lors de sa mission, il s'est occupé de l'agence postale, des tâches administratives et plus particulièrement de la mise en route technique de

la salle des fêtes de Lanrivain, de la gestion du cimetière... Il a fait preuve de rigueur dans les dossiers et a participé au bon fonctionnement du service public. Nous le remercions pour son professionnalisme et les services rendus à la population.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans sa nouvelle collectivité.



ARRIVÉE DE Anne-Sophie Le RUDULIER

Mise à disposition par le centre de gestion des Côtes d'Armor, Anne-Sophie a pris ses fonctions au départ d'Arthur. Détentrice d'une licence professionnelle « métiers de l'administration territoriale », Anne-Sophie est en charge de la gestion de l'agence postale communale, de l'accueil du public, de la saisie comptable, de l'état-civil et du suivi administratif des cimetières, de l'urbanisme opérationnel, des élections et doit également (en l'absence de la titulaire), assurer des missions ponctuelles liées à l'aide sociale, l'école, la gestion du personnel, la police générale et le suivi des bâtiments communaux



QUELQUES ANIMATIONS PREVUES POUR 2021 :

La redadeg traversera lanrivain en 2021

Avec l'épidémie du Covid-19, la Redadeg 2020 a dû être reportée en 2021. La course-relais en faveur de la langue bretonne traversera le centre Bretagne dans la nuit du 21 au 22 mai 2021.

La Redadeg, la course pour la langue bretonne, est un événement à la fois solidaire, sportif, culturel, populaire et festif. Le témoin, symbole de la langue bretonne, transporte un message gardé secret, il passe de main en main et est lu à l'arrivée. La Redadeg représente ainsi la transmission d'une langue vivante, de génération en génération, tout en récoltant des fonds pour le financement de projets qui soutiendront son usage dans la société d'aujourd'hui, au quotidien.

La Redadeg est un événement avec un fort impact culturel, économique et médiatique.

Cette année, la Redadeg passe à Lanrivain.

C'est l'occasion de créer du lien entre les générations, entre les locuteurs de langue bretonne et française, de proposer des animations et une programmation éclectique sur son parcours, entre tradition et modernité, afin de montrer la richesse et la diversité de la création artistique en Bretagne.

Plusieurs milliers de personnes participent à chaque édition tout au long du parcours kilomètre après kilomètre. Vous aussi venez profiter de l'événement sur votre commune. La Redadeg est le seul événement de cette importance où chacun peut montrer sa solidarité avec la langue bretonne en suivant la course autant qu'il le veut (ou le peut), la participation est libre et gratuite.

La Redadeg est un moment d'émotion collective, solidaire, festif et inoubliable.

Rendez-vous en mai prochain pour courir ensemble et mettre en lumière notre territoire et ses spécificités !

(La commune de LANRIVAIN participe à la Redadeg. Elle a acheté le kilomètre n° 136)

Kreiz Breizh Elites

Créée en 2000, la « Kreiz Breizh Elites » (KBE) est une course cycliste par étapes, disputée dans le Kreiz Breizh. Elle a prévu un passage de l'épreuve dans notre commune lors de l'étape du lundi 2 août 2021.

« Grand prix U 2021 »

Le groupement cycliste de la Flèche d'Armor organise une course cycliste, mercredi 14 avril 2021. Cette épreuve sportive intitulée « le grand prix U » empruntera la départementale D 8 (Plounévez Quintin - Kérien). Son passage sur la commune s'effectuera dans l'après midi, aux alentours de 15h.

« Cyclo Morbihan »

Le comité des fêtes de Plouay organise une randonnée cyclotouriste et cyclo sportive, dénommée « la cyclo morbihan », vendredi 27 août 2021. Pour cette 29ème édition, le circuit n°4 (145 km) passera à Lanrivain, en fin de matinée, par la départementale D 87.

RESTAURANT « CHEZ JÉRÔME ET VIRGINIE »

Restaurant ouvert tous les jours à midi. Le soir uniquement sur réservation.

Service traiteur, à emporter ou à livrer, (plat et dessert ou menu complet), pâtisseries (gâteaux d'anniversaire, tartes, bûches de Noël). Tous les vendredis un plat spécial et un dessert.

Location de salle pour réunions.

Nous parlons anglais et allemand.

N'hésitez pas à vous renseigner au 02 96 36 53 52. Ou page facebook "Chez Jérôme et Virginie".

Nous tenons à remercier la population et la municipalité pour son soutien en ces moments difficiles et nous serons ravis de vous revoir très bientôt.



LA FERME de BELLEVUE

Lieu dit belle vue
Lanrivain

Nous nous sommes installés en maraîchage diversifié en juillet 2019, mon conjoint et moi, sur la commune de Lanrivain.

Nous cultivons actuellement 1,2 ha, et avons 4 serres. Nous sommes présents sur le marché de Rostrenen le mardi matin, et faisons parti du réseau de panier KBTP. Actuellement,



la vente à la ferme du vendredi (16h à 19h) est arrêtée, et nous ne sommes pas sûr de la reprendre.

EPI SERVICE

David vous accueille dans son épicerie de proximité. Il vous propose : divers produits alimentaires, une carte de vin, une gamme de produits bio, de la charcuterie à la coupe, des produits locaux, du pain classique, du pain bio, du gaz en bouteille...

Possibilité de commande de produits spécifiques, et de livraison. (Téléphone : 02 96 29 18 77). Pour les clients du CMB, possibilité de retrait d'espèces.

Le magasin est ouvert le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 13h et de 16h à 19h30. Dimanche et jours fériés de 9h à 13h.



EURL JEAN-MARC PAMPANAY

EURL Jean-Marc PAMPANAY
Pour tous vos travaux de charpente, d'isolation et de menuiserie. Fenêtres, portes, portails, escaliers en bois, alu ou PVC

Tél. : 02 96 36 55 81
Portable : 06 30 89 20 14
E-Mail : jmpampanay@sfr.fr



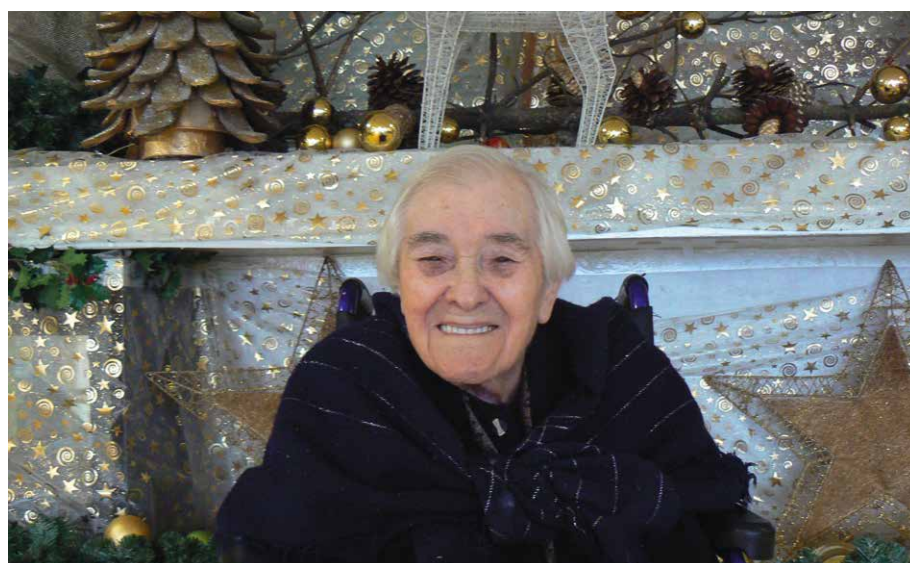
André Le Roux :
notre ancien Maire honoraire
devient notre doyen.

Vendredi 7 août, André a fêté ses 96 ans. A cette occasion, la Municipalité s'est rendue à Crec'h Morvan, accompagnée de René Le PRE. Les échanges entre maires ont été très chaleureux !

La fête s'est poursuivie à Crec'h Morvan. André était entouré de ses deux fils, Gilbert et Didier, ses petits enfants et arrières petits enfants, Marcel et d'autres membres de la famille.



Séraphine GICQUEL
notre doyenne



Séraphine a fêté son 98^{ème} anniversaire, le 04 avril 2020, à l'EHPAD de saint-Nicolas du Pélem, en compagnie des résidents. Malheureusement, ses enfants n'ont pu être présents à ses cotés pour fêter cet événement. Cette absence a

été difficile à accepter pour Séraphine. Aussi, depuis le déconfinement, Jeannine, Nellie, Marie-Louise et Thérèse accompagnées de leur conjoint, ont augmenté la fréquence des visites pour compenser cet épisode.

NÉCROLOGIE :
René GESTIN,
notre doyen,
s'est éteint.

Il nous a quitté en avril dernier, à l'âge de 98 ans. Né le 22 novembre 1922 à Kergus, de parents cultivateurs, il était le benjamin d'une fratrie de 15 enfants. Facteur pendant 36 ans, il fut aussi fermier. Il était passionné de pêche, de boules et de vélo, il aimait aussi jardiner et en faisait profiter ses voisins.



8 mai



Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, seules les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Ces cérémonies dont celle du 11 novembre qui marquait le 100^{ème} anniversaire du choix du soldat inconnu, n'étaient pas ouvertes au public.



11 novembre



JOURNÉE citoyenne

Samedi 27 juin - Belle participation à la journée citoyenne : 36 personnes ont répondu à l'appel pour un nettoyage de grande envergure du bourg.

Merci aux bénévoles du jour.
Merci aux personnes qui avaient nettoyé devant leur porte, avant cette date.
Merci à celles qui continuent de le faire.

Dès que la situation sanitaire le permettra, des réunions seront programmées pour «écouter, échanger et agir» au niveau de l'aménagement du bourg.



Jacky a repris ses fonctions d'antan !



Des femmes bien connues pour leur qualité d'entretien des espaces verts

Un travail de minutie



Une débroussailleuse pour les pavés !!!



Le balai, un outil indispensable !



Plantation de fleurs annuelles



Alain sur tous les fronts !



Des andains d'herbes indésirables.

DÉSHERBAGE DU CIMETIERE



DERRIÈRE LE COMMERCE :



Nettoyage



Rigolades aux travaux forcés !



Démolition du vieux fumoir à l'arrière du commerce « Epi service »



À LA STATION D'ÉPURATION



*Coupe rase des roseaux
à la station d'épuration*



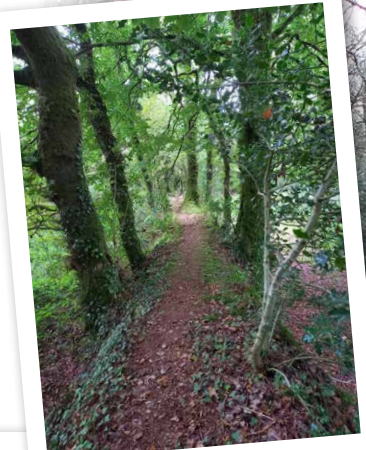
ENTRETIEN DIVERS

*La Municipalité remercie
toutes les personnes qui
ont donné de leur temps
pour nettoyer des espaces
publics (terrain de foot, allées
de boules, chemins, allées,
calvaires, fontaines, lavoir...)*

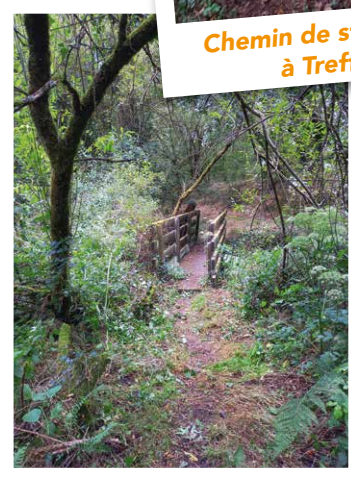
TRAVAUX DE PEINTURE



Peinture de la rambarde de la mairie.



*Chemin de st Antoine
à Treffiot*



Chemin de la gare



Le lavoire du bourg



Fontaine du Guiaudet et ses abords



Terrain de foot



Allées de boules

REPAS DES ANCIENS :

Les membres du conseil municipal ont décidé de maintenir le repas des anciens sous la forme d'un repas à emporter, afin de respecter toutes les mesures du protocole sanitaire. Concoctés par Jérôme et Virginie, la distribution des 140 repas s'est effectuée de manière très organisée, afin d'éviter les rencontres entre les convives.

Le maintien de la distribution de cadeaux de fin d'année aux personnes de plus de 85 ans a permis de prendre des nouvelles de nos aînés et, le temps d'un instant, de retrouver le plaisir d'un échange.



LA WEBRADIO :

Depuis le mois de septembre, l'école de Lanrivain participe à la webradio. Ce dispositif expérimental est mis en place dans les écoles de la CCKB, Communauté de Communes du Kreiz Breizh. Ce projet est porté par l'Inspection de Guingamp Sud.

Voici le lien pour y accéder :

<https://ecolesdukreizbreiz.radioeducation.org/channel/1-ecolesdukreizbreiz>

De ce fait les enfants de la classe élémentaire travaillent sur le thème de la météo et vont prochainement enregistrer un podcast, que vous pourrez retrouver et écouter sur le lien ci-dessus.

Les podcasts ont pour but de familiariser les enfants avec le monde de la radio, leur permettre de s'exprimer, de s'entendre et tout cela en breton.



TROIOÙ-LAVAR DESKET GANT AR VUGALE :

« Pe glav braz pe glav bihan,
Deomp en ti ha deomp buan. »

« Ruzder diouzh an noz,
Amzer vrav antronoz ! »

« Heol gwenn a ro glav,
Hag heol ruz amzer vrav . »

LE JINGLE

Pour ce projet, en musique, les enfants ont créé le jingle de l'école de Lanrivain. Ils ont dans un premier temps fait des essais par groupe puis ont enregistré, écouté et enfin validé la bonne musique. Ils ont ensuite écrit, imaginé et inventé le texte en breton.



AR RIMADELL

E sonnerez o deus krouet hag ijinet ur rimadell hag ar c'homzoù evel roud ar skol Larruen.

Enrollet o deus kanaouenn kanet er C'han ar Bobl e Pondi.



AN AMZER :

Bemdez e vez lâret e brezhoneg penaos eo an amzer e Larruen gant ar skolidi. Muzuliet eo bet ganto ar c'hlavier, ar gwrezverk ha nerzh an avel.

E douaroniezh o deus desket departamantoù ha gerioù breizh evit lâr meteo an deiz evel un abaden TV.

LA MÉTÉO :

Chaque jour, les élèves expriment la météo en breton. Ils mesurent combien de millilitres d'eau sont tombés et notent la température extérieure.

En géographie, les enfants ont appris le nom des départements bretons, les grandes villes de Bretagne et peuvent donc présenter la météo comme à la télévision.



MAREOÙ AR BLOAZ

Laburet o deus diwar-benn mareoù ar bloaz. Kroget e oant gant an diskar-amzer.

E miz Gwengolo omp bet aet er maez evit gwelet penaos emañ an natur e-pad an diskar-amzer.

Ar vugale o deus krouet tiez evit an heureuchined. Klask an teñsor o deus graet hag o deus kavet delioù gwez, bleunioù, rusk, kistin, mez, bazh, mein ...

Kustumet o deus delioù ha frouezh evit krouiñ ul louzaoueg.



AR DISKAR-AMZER E LARRUEN L'AUTOMNE À LANRIVAIN

D'ar yaou 14 a viz here e oamp bet oc'h ober un tamm tro e bourk Larruen.

Le jeudi 14 octobre nous sommes allés nous promener dans le bourg de Lanrivain..

Klasket hon eus war-lerc'h a bep seurt traoù : mein, bleunioù, geot, delioù, mez, avaloù pin...

Nous avons ramassé diverses choses : des cailloux, des fleurs, des branches, des glands, de la mousse, de l'herbe, des pommes de pin...



Savet hon doa tiez evit ar c'horriganed. Nous avons construit des maisons pour les korriganes.

Dre ma oa fall a-walc'h an amzer hon doa ranket mont er sal c'hoari boullou. Comme le temps était mauvais nous sommes mis à l'abri et nous avons chanté.

E fin ar valeadenn hon doa tennet ur poltred eus an holl er skol.

Et pour finir, photo de tous les élèves !



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU GUIAUDET

Malheureusement pas de traditionnel pardon cette année 2020 pour cause de COVID-19.

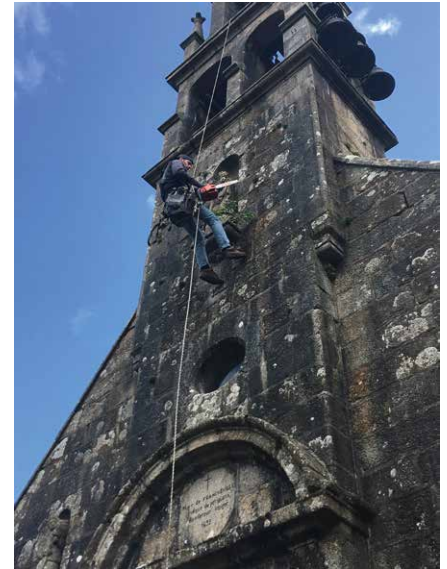
La Chapelle a quand même eu le droit à une petite manucure.

Un nettoyage des herbes poussant sur la façade a pu être effectué cet été. Un cordiste professionnel a ainsi débarrassé le clocher des divers arbustes et plantes qui s'y implantaient de façon anarchique et non esthétique.

La tempête Dennis qui a balayé la Bretagne en février a fortement endommagé une partie de la toiture

de l'ancienne « baraque ». Les bénévoles de l'association ont œuvré de concert pour remettre en état le bâtiment.

La Chapelle reste bien évidemment quotidiennement ouverte aux visites.



ASSOCIATION DE LA CHAPELLE DE LANNEGANT

L'association de la chapelle de Lannégant vous souhaite une bonne et heureuse année et vous donne rendez-vous le 3^{ème} samedi du mois de mai pour le traditionnel pardon de Saint-Yves et Notre Dame de Bonne-Nouvelle.



ASSOCIATION DE LA CHAPELLE DE ST-ANTOINE

Le déconfinement a permis de faire une messe à la chapelle, le dimanche 05 juillet 2020. En 2021, une assemblée générale sera organisée pour le bureau. Le pardon de st-Antoine se déroule le 1er dimanche de juillet.

L'association de la chapelle vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



GAR NEVEZ LARUEN

2020, une année sombre pour notre association comme pour toutes les autres.

Depuis le début de l'année, aucune action collective n'a pu être mise en place. Elles ont toutes été reportées puis annulées, confinement oblige.

Ainsi, pas d'assemblée générale en 2020. De même, la brocante prévue au mois d'août est reportée en août 2021 car même en période de déconfinement, les règles sanitaires étaient trop importantes pour envisager de la maintenir dans les conditions exigées.

Cependant, à titre individuel et en respect des règles en vigueur, nous avons poursuivi les travaux de restauration du bâtiment, à savoir :
Le remplacement des châssis des fenêtres qui ont été scellés au mois de juillet.

La mise en place des carreaux a dû être interrompue au moment du deuxième confinement.

La pièce, au nord du bâtiment est aujourd'hui équipée de bancs. Une table complètera l'équipement de cette salle mise ainsi à disposition des randonneurs souhaitant faire une pause durant leur périple. Ces éléments ont été élaborés à partir des bancs récupérés dans l'ancienne salle des fêtes.

Cet été, la Gare a servi de base à une équipe de tournage d'un clip sur les lieux proches du site.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur soutien et tout particulièrement Hubert Pampanay pour ses conseils et la mise en place des carreaux de la gare.

L'année 2020 se termine et pour nous tous, elle a été très difficile à vivre. Abordons 2021 avec l'espoir de retrouver rapidement notre quotidien qui nous manque tant. Faisons confiance à nos chercheurs.

Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux 2021, pour une année du renouveau et vous invitent à nous rejoindre, l'association est ouverte à tous.

A bientôt.



Moment de restauration pour les acteurs du tournage du CLIP.



Fixation des châssis de fenêtres



Pose du vitrage par Monsieur Hubert Pampanay.

LES CHASSEURS

Vu la conjoncture actuelle, les conditions de chasse sont différentes de celles de l'année dernière. Nous avons reçu un arrêté précisant l'exercice de la chasse, le protocole sanitaire, et réglementant la régulation de certaines espèces de gibier. La régulation grand gibier est vraiment nécessaire pour réduire les dommages occasionnés aux activités agricoles et forestières. Tous les membres de l'association de chasse communale vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Le Président, Jean-François THOMAS.
Bloavezh mad.**



BASE NATURE ET NAUTIQUE DE PEN AR C'HOAT

2020 à été un cru très spécial mais les projets ne manquent pas



Le parcours nature de tir à l'arc, le Géocaching (orientation avec GPS), la course d'orientation, la pêche, la grimpe d'arbres ainsi que l'aviron sont des activités ludiques que nous proposons toute l'année. Vous pouvez également faire le tour du lac à partir de la base.

Quelques chiffres :

Nous avons accueilli plus de 6200 personnes tout au long de l'année 2019. 1750 scolaires, 2625 enfants de centres de loisirs.

En 2020, à cause de la situation sanitaire, nous avons quand même accueilli plus de 500 enfants en CAP ARMOR. Concernant les centres de loisirs, nous avons proposé exceptionnellement des interventions sur leurs sites.

La base Nautique joue un rôle important dans la découverte du centre Bretagne, et plus particulièrement pour les 3 communes qui bordent le lac.

Cap Armor :

Nous nous efforçons de proposer un programme varié pour les enfants de 7 à 77 ans...

Une fois de plus, la participation des trois communes, Trémargat, Peumerit-Quintin et Lanrivain, nous a permis d'engager le personnel qualifié nécessaire pour cette opération.

Nous allons reconduire le Cap Armor pour cette année avec quelques modifications concernant l'organisation, les activités avec quelques belles surprises...



Projets 2020 :

Aménagement PMR (personne à mobilité réduite) en partenariat avec le Conseil Départemental.

Destination Trail en partenariat avec le COB.

Kreiz Breizh Lanta avec les IME et SESSAD du département.

Projet « emploi » avec la fédération de pêche.

Le groupe aviron avec du nouveau matériel.

Vous pouvez louer les bateaux pour une heure ou plus. Il est possible également de rejoindre le groupe « aviron » afin de passer un agréable moment ensemble.

LA BASE EXISTE AUSSI POUR VOUS !!!

En espérant vous compter prochainement parmi nous, le conseil d'Administration de l'APAPP ainsi que le personnel de la base vous souhaitent tous nos meilleurs voeux pour 2021.

L'ATELIER

L'atelier vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et vous souhaite une bonne santé. Nous espérons vous retrouver bientôt et vous donner la possibilité de mettre de belles couleurs sur papier ou toile à toute personne qui voudrait nous rejoindre pour peindre ou dessiner ensemble. L'Atelier.

Renseignements auprès de Jérôme GUBAN : 02 96 36 53 52.



L'AMICALE DES RETRAITÉS DE LANRIVAIN

Janvier : le club a servi la Galette des Rois

Février : 2 réunions goûter ont eu lieu

Mars : 1 réunion goûter et un concours de cartes le lendemain à la Salle des Fêtes puis confinement

Décembre : le club a distribué aux adhérents 1 repas à emporter préparé chez Jérôme et Virginie.

Pour 2021, le club espère pouvoir réunir ses membres les 2^e et 4^e jeudis du mois.

Le club propose les activités suivantes : jeux de cartes, de boules, dominos, scrabble et autres. Le goûter est proposé vers 16 heures.

Selon les autorisations sanitaires, le bureau prévoit : 1 concours de cartes, 4 concours de boules et 1 bal début août, nous aurons 2 repas au restaurant et la bûche de Noël.



Le bureau :

- 2 co-présidents : Trémur RAOULT et René LE PRÉ
- Trésorier : Gérard SAVOIA
- Secrétaire : Rolande LE ROUX

Et une douzaine de membres.

**BLOAVEZH MAT 2021
DEOC'H HOLL !
BONNE ANNÉE 2021 À
VOUS TOUTES ET TOUS !**

L'année 2020 n'a pas permis à l'Association des Parents d'Élèves Div Yezh Larruen d'organiser autant de projets qu'habituellement, à cause de la situation sanitaire et aux confinements qui s'en sont suivis.

En janvier 2020, un temps de rencontre convivial a été organisé afin d'accueillir les nouvelles familles autour de la galette des rois et des reines.

À l'annonce de la fermeture des écoles mi-mars, les institutrices, Florence et Trifine ont mis en place la continuité pédagogique. La mairie a mis en œuvre les conditions nécessaires pour la réouverture de l'école en mai et c'est Benead en tant qu'instituteur qui a rejoint l'équipe pour accueillir nos enfants.



À la rentrée de septembre, Anne Coadic remplace Florence Perron D'Arc pour la classe de maternelle et CP.

La poursuite du travail autour de l'aménagement de la cour d'école

est reportée à 2021. Le bois pour la construction de mobilier extérieur est arrivé, il servira à créer des bancs, tables... Ce travail sera réalisé d'après les plans, dessins, idées des enfants ; l'accompagnement et la construction se feront avec l'architecte du CAUE 22.



Nous aimerions remettre le puits de la cour d'école en service pour l'arrosage des plantes.

Nous serions contents d'avoir des témoignages de personnes l'ayant vu être utilisé !

**NEDELEG AR SKOL
LE NOËL DE L'ÉCOLE**



Depuis plusieurs années, une opération de vente de chocolats de Noël a lieu en octobre. Les bénéfices permettent le financement des projets extra-scolaires. En 2021 nous souhaitons solliciter les habitants des communes qui sont en lien avec l'école.

Pour la fin de l'année, des parents ont construit avec les enfants des sapins durables en bois de récupération.





Les enfants ont bénéficié d'un goûter de Noël et d'un cadeau de Noël chacun, un livre en breton.

Un spectacle de contes intitulé « Les temps qui courent » de la compagnie LIRATOUVA a été présenté aux enfants au presbytère. Nous avons reçu une aide incitative de la Région Bretagne à cette fin.



Il n'y a pas eu de repas de fin d'année à cause du second confinement, nous espérons pouvoir vous en proposer un en 2021 !

Le bureau de l'association pour 2020-2021 : Lili, Riwanon, Audrey, Leïla, Dorig, Julien, Grégory, Aurélie, Fanny

Bloavezh mat 2021 deoc'h holl !



N'eo ket bet aes evit kevredigezh tud ar vugale, Div Yezh Laruen, aozañ kement ha raktresoù e 2020 hag ar bloavezhioù tremenet abalamour d'an enkadenn yec'hed hag ar prantadoù bac'hañ er gêr.

E miz Genver e oa bet aozet ur prantad plijus en-dro da galetez ar rouaned hag ar rouanezed evit degemer tud bugale nevez arruet er skol ha d'ober anaoudegezh etre ar familhoù.

Pa oa bet embannet e vefe serret ar skolioù e kreiz miz Meurzh o doa kendalc'het ar mestrezed da reiñ labour d'ar vugale er ger. An ti-kêr en deus sikouret da addigeriñ ar skol e miz Mae ha Benead eo a zo deuet d'ober skol d'ar vugale d'ar c'houlz-se.

Dibaoe distro-skol miz Gwengolo, eo Anne Coadic a ra war-dro bugale ar skol-vamm hag ar CP e-lerc'h Florence Perron D'Arc.



Kendalc'het e vo gant al labour en-dro d'ar porzh-skol e 2021. Degouezhet eo ar c'hoad hag a servijoda sevel arrebeuri diavaez e-giz taolioù, bankoù... Graet e vo al labour-se diwar plañioù, tresadennoù ha soñjoù ar vugale ; sikouret e vint gant ti-savour ar CAUE 22.

Plijout a rafe deomp implij en-dro ar puñs evit दौरañ plant ar porzh-skol.
Deuit da gontañ deomp eus ar mod ma veze graet gantañ a-raok.



Des kaplas géants ont été fabriqués par les parents pour des réalisations surprenantes !



Abaoe un nebeud bloavezhioù e vez gwerzhet chokolad evit Nedeleg e miz Here. An arc'hant dastumet a servij da baeañ raktresoù er-maez eus ar skol. E 2021 e plijfe deomp kinnig boestoù chokolad d'an dud zo o chom e-kichen ar skol, e Larruen hag er parrezioù tro-war-dro.



NEDELEG AR SKOL LE NOËL DE L'ÉCOLE



E fin ar bloaz ez eus bet savet gwez sapr padus gant tud ar vugale hag ar skolidi, en ur adimplij plankennoù koad.

Profet ez eus bet un adverenn hag ul levr e brezhoneg da bep bugel.

Un abadenn Nedeleg a zo bet aozet evit ar vugale e fin ar bloaz, anvet « Les temps qui courent » gant ar gompagnunezh LIRATOUVA er presbital. Ur skoazell hon eus bet gant Rannvro Breizh evit se.

N'hon eus ket gelllet kinnig ur pred deoc'h evit fin ar bloaz abalamour d'an eil prantad bac'hañ. Emichañs e vo tu en em adkavout e 2021 evit koaniañ asambles !!

Burev ar gevredigezh evit 2020-2021 : Lili, Riwanon, Audrey, Leïla, Dorig, Julien, Grégory, Aurélie, Fanny



LE PLUS COUPÉ DANS SON ÉLAN

Le PLUS a repris sa saison avec ses trois équipes et son école de foot

L'école de foot fonctionne toujours en entente avec l'USAP (nouvelle fusion entre l'US Argoat et l'US Pélémoise). Le succès est toujours au rendez vous puisque les effectifs sont stables d'année en année avec un effectif de 80 enfants inscrits. Afin que la majorité des communes puissent voir les enfants évoluer, nous faisons jouer les différentes équipes jeunes sur tous les terrains de l'entente. Pour le PLUS, les U10 et U13 viennent jouer sur le terrain de Plounévez-Quintin et les U15 et U17 sur celui de Lanrivain de temps en temps.

En seniors, les années se suivent et se ressemblent puisque les résultats sont excellents depuis maintenant quelques années. Les jeunes se plaisent dans notre club et chaque année de nouvelles têtes nous rejoignent.

L'équipe A coachée par Sébastien Raoult et Loïc Bau jouent les premiers rôles en championnat de D1 en espérant pourquoi pas la montée en fin saison si le covid nous laisse tranquille.

L'équipe B coachée par José Basto connaît un nouveau championnat cette

année suite à sa montée de fin de saison de D3 en D2. Objectif maintien cette saison dans un groupe costaud.

Enfin, l'équipe C encadrée par Vincent TROEL et Joël Le Guët mène son petit bonhomme de chemin en D4 après deux titres de champion consécutif. Objectif : prendre du plaisir à se retrouver et assurer une bonne cohésion entre jeunes et anciens avec quand même une petite ambition de champion dans les coins des têtes.

Les entraînements ont lieu à Lanrivain l'été puis à Plounévez-Quintin le reste de la saison sous les ordres de Sébastien Raoult. Des séances très bien suivies par les joueurs vu le nombre de licenciés à chaque entraînement, ce qui explique également les bons résultats.

Côté arbitrage, le PLUS peut compter sur Pascal Le Buhan, Eric Burlot et sur le jeune et très talentueux Baptiste Wullaert qui officie au haut niveau !!!! Coté manifestations, le Plus assure quatre manifestations minimum par an avec sur Lanrivain, son repas de pâques et son concours de boules du 15 Août. Le PLUS reste à l'écoute des demandes



de la commune lorsqu'il faut apporter son soutien pour animer le bourg et venir au soutien des autres associations de la commune comme son soutien à l'union bouliste l'été dernier.

Le covid est venu enrayer cette année la dynamique du PLUS au même titre que pour les autres associations de la commune. Nous espérons pouvoir vous revoir bientôt car nos petites communes ont besoin de ce lien social autour des terrains mais aussi autour de nos commerçants de Lanrivain qui payent très dur cet épisode de crise.

Nous tenons à remercier la nouvelle municipalité d'être à notre écoute notamment pour la partie terrain et vestiaires/tribunes(entretien des abords, tonte du terrain.....) et également pour son soutien financier qui, avec cette période très compliquée, nous permet de rester à flot.

En espérant vous revoir bientôt aux bords des terrains.

L'équipe dirigeante du PLUS

LA FNACA : ANCIENS D'ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE (1952 – 1962)

L'année 2020 est celle qui restera gravée dans nos mémoires, marquée par la pandémie de la COVID 19 qui a endeuillé des milliers de familles françaises. C'est l'année qui nous a interdit de nous retrouver le 19 mars devant le monument aux morts de la commune afin de commémorer le 58 ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Année de morosité pour nos citoyens sans oublier la disparition de nos soldats morts au combat dans des opérations extérieures.

A noter, la mort de Monsieur Giscard d'Estaing, ancien Président de la république, et le 50 ème anniversaire de la disparition du Général De Gaulle, « l'Homme du 19 mars 1962 » qui a mis un terme à la guerre d'Algérie dans laquelle 30000 soldats ont perdu la vie.

Après le décès de Daniel Cordier, à 100 ans, ancien secrétaire de Jean Moulin, Hubert Germain, engagé dans les Forces Françaises Libres, également centenaire, est aujourd'hui le dernier Compagnon de la Libération.

Une bonne nouvelle pour les anciens combattants et les victimes de guerre qui ont retrouvé leur « maison » dans le gouvernement de Jean Castex, créée en 1917, avec la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat aux Contentieux et Pensions, rattaché au président du Conseil et ministre de la guerre.

Notre prochaine rencontre sera le 19 mars 2021, date anniversaire qui marque la fin de la guerre d'Algérie. C'est une commémoration à laquelle nous sommes très attachés.



Notre association participe également, chaque année, aux cérémonies du 08 mai et du 11 novembre.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2021. Des vœux de paix, pour que l'on puisse vivre dans un monde meilleur, à tous les niveaux, se déplacer sans la moindre appréhension.

Le Président : René Le Pré
Le vice-président : Aimé Devallan
La secrétaire trésorière : Claudette Vacherot

LE COMITÉ DE JUMELAGE BRETAGNE-IRLANDE MUSCRAI- KERNÉ UHEL, DES COMMUNES DE TRÉMARGAT, PEUMERIT-QUINTIN, LANRIVAIN, ET KERGRIST-MOËLOU

Le comité de jumelage Muscrai/Kerné-Uhel, qui a fêté ses 30 ans en 2016, est en sommeil depuis 3 ans. La dernière réunion, une réunion générale extraordinaire, avait été appelée le 21 novembre 2017 pour discuter de son avenir.

En effet, le bureau, qui désirait être remplacé dans sa totalité, n'a pas trouvé de successeur.

Dans un esprit de respect de l'héritage, et la volonté d'y croire encore, le bureau sortant, pour ne pas fragiliser la structure de base, a été maintenu à l'unanimité, mais l'avenir du comité dépend depuis de personnes de bonne volonté pour le relancer, ce qui jusqu'à maintenant ne s'est pas présenté.

Le problème vient du fait que ceux qui avaient lancé le comité en 1986, dans un bel enthousiasme, et l'ont maintenu jusqu'à maintenant, ont pris de l'âge et n'ont plus envie de s'investir dans cette aventure en tant que responsables.

Nos amis Irlandais font le même constat de leur côté.

Il faudrait que des jeunes reprennent le flambeau, mais l'élan n'est pas là... Il y a pourtant matière à continuer l'échange avec nos amis Irlandais, et les rencontres ont toujours été dans un bel esprit de fraternité et de partage.

Les mairies des 4 communes seraient partantes pour prendre le comité en mains?

Une réunion pourrait être organisée dans ce sens.

Sinon il faudra en arriver à une dissolution, ce qui serait la plus triste des solutions.

Dans l'attente d'une décision, nous vous offrons tous nos vœux pour la nouvelle année. Bien cordialement

Le bureau :

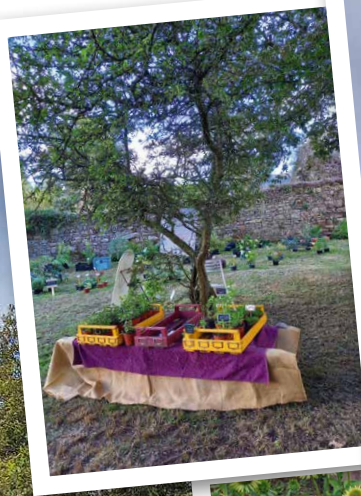
Colette Noël : Présidente

Secrétaire : Bruno Tessier

Trésorier : Serge Ballery

JOURNÉE DES PLANTES À ST-ANTOINE

Seule manifestation réalisée à l'extérieur en 2020





LIEUX MOUVANTS

L'association Institut du jardin et du paysage de Bretagne a fusionné avec l'association Dialogues avec la Nature, dimanche 3 janvier. Réunies dans la salle polyvalente de Lanrivain, elles ont acté la dissolution de l'Institut du jardin et du paysage de Bretagne et son absorption par Dialogues avec la Nature. L'association Dialogues avec la Nature ainsi renforcée a également été renommée Lieux Mouvants.

Le nouveau Conseil d'administration de Lieux Mouvants se compose à présent de vingt personnes issues de la fusion des deux Conseils. Le Président de Lieux Mouvants est Claude Le Bihan (Saint-Nicodème). Il sera épaulé par trois vice-présidents que sont Jean-Pierre Le Dantec (Paris), Marion Quillet (Lanrivain) et Jean-Philippe Teyssier (Paris). Le reste du Bureau se compose d'Olivier Samica (Trégomeur) au poste de trésorier, François Féjan (Guingamp) en tant que trésorier-adjoint, Claudine Le Jeanne (Bourbriac) comme secrétaire et Marilyn Le Moign (Gouarec) aux fonctions de secrétaire-adjointe. Les autres administrateurs du conseil sont Daniel Piquet (Lignol), Monique

Mosser (Paris), Hélène Lassalle (Bourbriac), Claire Chaix (Saint-Briec), Maxime Lancien (Quemper-Guezennec), Emmanuelle Bussy (Trégomeur), Bernard Mazzinghi (Saint-Nicolas-du-Pélem), Mathieu Geffroy (Lanrivain), Bertrand Le Vay (Lanrivain), Paul Le Jeanne (Bourbriac), Hervé Le Cam (Lanrivain) et Pascal Pichard (Plouagat).

L'association souhaite profiter de ce tournant pour insuffler une nouvelle énergie au projet associatif et l'ancrer plus encore dans le territoire afin de créer une dynamique culturelle locale. Pour ce faire, elle a besoin de l'énergie et du savoir-faire de nombreux bénévoles locaux. Si vous

êtes intéressés pour rejoindre Lieux Mouvants, contactez les salariées (Rosalie Tsai et Elise Torcoletti) par mail à leslieuxmouvants@gmail.com. Pour information, les travaux du hameau de Saint-Antoine, réalisés par la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, seront bientôt terminés ce qui permettra aux salariées d'assurer une permanence dans le village. Vous pourrez donc venir les y rencontrer.

Le président ainsi que l'ensemble du Conseil d'administration et les salariées vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

DON DU SANG

**Prenez rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr**

Notre association, comme toutes les autres, a subi les effets néfastes de la COVID 19.

Une seule collecte en 2020, juste avant le confinement. Toutes les autres activités ont été supprimées.

En 2021, la collecte s'est faite dès le 6 janvier avec 34 dons, sur rendez-vous et avec un parfait respect des gestes sanitaires.

D'autres collectes sont prévues en 2021 ainsi que le repas du 23 octobre. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés tout au long de l'année. Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé à tous, espérant que 2021 nous permettra de retrouver une vie plus sereine qu'en 2020.

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DU HAUT BLAVET

Le Blavet sous Kerlouët
(pris par un drone)

La société de pêche de Lanrivain compte environ 150 pêcheurs tous les ans et de tous les âges. Même les femmes pêchent...

Nous avons de la chance d'avoir un linéaire de rivière important : le Blavet et ses ruisseaux. La taille de la truite est passée à 23 cm cette année car la population de truites est en nette régression. Un reportage d'un pêcheur à la nymphe (site avozetto.com) avec qui j'étais en juin 2019, le montre.

Sur le Loc'h et le Saint Gorges, un suivi est effectué sur la population de mulettes perlières depuis quelques années. Certains tronçons ont été interdits à la pêche pour que la reproduction puisse se faire.

Deux plans d'eau : l'étang du Blavet et Kerné Uhel font le bonheur des pêcheurs. A l'étang du Blavet, nous introduisons 300 kg de truites « arc en ciel ». Les pêcheurs se retrouvent sur un lieu sauvage et venté, et bien sûr ça discute. A Kerné Uhel, la pêche du sandre, du brochet et de la perche, attire des pêcheurs d'un peu partout. Le sandre s'est très bien acclimaté et de beaux poissons sont pris.

A côté, le Rocleu où la pêche est en « no kill » (remise à l'eau obligatoire). Certains pêcheurs disent « on se croirait en Irlande ». Tous les ans, nous effectuons du nettoyage de rivières



Nettoyage de la rivière de la Salle par des bénévoles

(bénévolat). C'est très dur, les rivières sont très encombrées et la truite disparaît.

Pour ceux qui voudraient nous aider même si vous n'êtes pas pêcheur, vous serez les bienvenus. Un repas est offert le midi.

La pêche est un bon moyen de se vider la tête !

Meilleurs vœux 2021.

Jean Le PANSE, Président.



Brochet remis à l'eau au Rocleu



Marinette et Christiane

Moi quand je bois du vin, je me soigne... Y a écrit « Médoc » sur les bouteilles !!!

Bizarrement depuis que tout le monde mange chez soi, plus personne prend son plat en photo.

Au pays des cyclopes, les borgnes sont aveugles.

Le coronavirus est plus fort que les gilets jaunes : il fait baisser le prix du carburant, il est en train de régler le problème des retraites, il fait chuter la pollution de l'air, il fait baisser la délinquance, et en plus nous consommons français !

UN PEU D'HUMOUR

« Le zinc est le meilleur conducteur de l'amitié »

« Pour avoir de l'argent devant soi, les gens mettent de l'argent de côté..., c'est idiot ! » »



« Dans le passé, il y avait plus de futur que maintenant... »

« Je suis pour le partage des tâches ménagères. A la maison, par exemple, c'est moi qui passe l'aspirateur... à ma femme ! »

« Un vers de huit pieds s'appelle octosyllabe. Le vers de douze pieds, lui, se nomme alexandrin. Et un verre à un pied, c'est un muscadet ! »

On aurait dû se méfier, une année qui s'écrit 2 fois 20, forcément ça sentait la quarantaine.

Quand on retire tout ce qu'on a dit, il reste tout ce qu'on n'a pas dit.

PLUVIOMÉTRIE DE LANRIVAIN

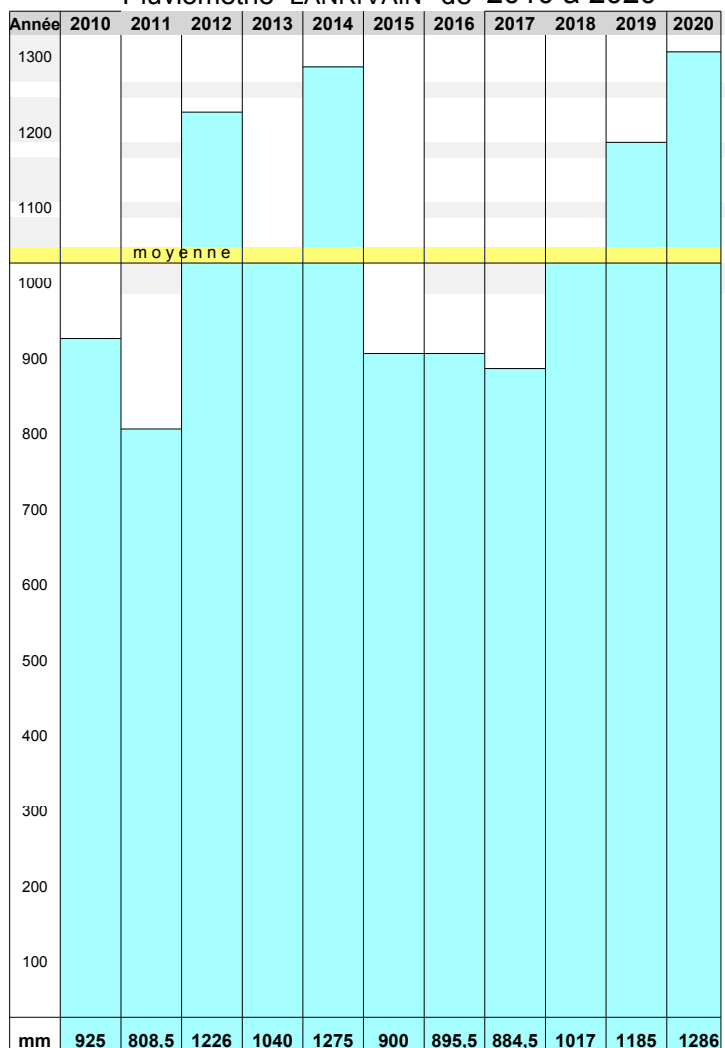
Les services de la météo nous disent, concernant notre région, qu'à partir de 1200 mm par an, les pluies sont excessives, l'année trop mouillée. Avec 1 286 mm, 2020 bat tous les records de ces 15 dernières années dont la moyenne est de 1 062 mm.

A noter le record sur 3 jours : 90 mm les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2020.

L'année la plus sèche 2011, avec 808,5 mm, le lac de Kerné Uhel était à son plus bas niveau depuis sa mise en eau au début des années 1980.



Pluviométrie LANRIVAIN de 2010 à 2020



mois	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
janvier	96	82,5	87	131	232,5	163	189	56,5	141	89	140
février	190,5	74,5	30	71	227,5	104,5	159	105,5	72	72	145
mars	54	31,5	33,5	117	74	47	135	52	120	82	64
Hiver	340,5	188,5	150,5	319	534	314,5	483	214	333	243	349
avril	23	30	177,5	73	58	87	32	30,5	59	69,5	84,5
mai	56	30,5	55	71	72	86	34	83,1	55,5	51	25
juin	19	49,5	114,5	26	43	11	62	39,6	93	111	133
Printemps	98	110	347	170	173	164	128	153,2	207,5	231,5	242,5
juillet	41	59,5	68	37,5	70	62,5	18	50	62	28	17
août	47,5	72	74,5	14	113	131,5	46,5	34,5	35,5	73,2	87,5
septembre	50,5	36	41	36	1	41,5	28	107	24	69,1	63,3
Été	139	167,5	183,5	87,5	184	235,5	92,5	191,5	121,5	170,3	167,8
octobre	98	30,5	159	130	93,5	23,5	40	43	111	205	212,5
novembre	187,5	62,5	146,5	136	181	109	115	84,5	109,5	174,6	72
décembre	62	249,5	239,5	197,5	109,5	53,5	37	198	134,5	161	243
Automne	347,5	342,5	545	463,5	384	186	192	325,5	355	540,6	527,5
Total Année	925	808,5	1226	1040	1275	900	895,5	884,5	1017	1185,3	1286,8

STOP Aux incivilités

→ Les déchets verts (tontes, branches, feuilles mortes...)



Déchèterie ou paillage au jardin

→ Les encombrants : meubles, ferraille, jouets, objets divers,...



Déchèterie

→ Les déchets ménagers : mettre les emballages et le papier recyclables, les ordures ménagères et le verre dans les contenants dédiés.



Sanction encourue :

Ces types de dépôts en dehors de la déchèterie peuvent être punis pénalement d'une contravention de 5^{ème} classe de **1 500 euros**, montant qui peut être porté à **3 000 euros** en cas de récidive (art. R 635-8 et 132-1 du Code Pénal). Le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué (art. R.635-8 du code pénal).



les REINES de LANRIVAIN

L'ÉLECTION DES REINES :

Cet événement se déroulait lors d'un bal organisé par le comité des fêtes de Lanrivain, entre l'hiver et le printemps, en tout cas, avant la fameuse course cycliste qui se tenait le dernier dimanche de mai. Les membres du comité des fêtes, les personnes présentes au bal et qui s'intéressaient à l'élection, participaient au vote. Les demoiselles se présentaient habillées de leur plus belle robe. Il était important de bien se présenter !!! Le décompte du vote déterminait le classement des prétendantes, et offrait à la reine et ses deux demoiselles d'honneur, la gratuité des entrées lors des manifestations locales pendant une année (jusqu'à l'élection suivante).



Le jour de la course cycliste, elles se plaçaient à l'arrière d'un camion ouvert à cet effet et décoré de draps blancs. Elles sillonnaient ainsi le circuit, s'arrêtant de temps à autre, aux endroits d'attroupements de spectateurs, pour distribuer des bonbons... Les commères faisaient des commentaires flatteurs sur ces jeunes filles, du style « celle-ci était la plus jolie »... Au fur et à mesure des années, l'élection des reines a perduré pour prendre fin vers la fin des années 1960... Elle a commencé dans les bals et fini dans les fest-noz. Merci à Marcel Le GUILLOUX et André Le ROUX.



Merci à Gilbert DEVALLAN et Anne Le GALL, pour ces photos. La commission « communication » serait intéressée d'en disposer d'autres. Merci de prendre contact auprès de la Mairie au 02 96 36 53 92.